

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA C.R.A.M.C.

Fonctionnement de la C.R.A.M.C.

I- Composition de la Commission :

| | |
|--|-----------------------------------|
| <u>Présidente :</u> | Sophie BRODU |
| <u>Vice-Président – Évaluations O.T.M. - Loisirs :</u> | Jean-François FAVAUDON |
| <u>Secrétaire :</u> | Sophie BRODU |
| <u>Désignation des Arbitres :</u> | Nadia ROULET |
| <u>Responsable évaluations arbitres:</u> | Patrick GIOVANNELLI |
| <u>Responsable O.T.M. :</u> | Michel MENU |
| <u>Désignations des O.T.M. :</u> | Jean AUMERSIER |
| <u>Responsable des stages :</u> | Patrick GIOVANNELLI / Pascal GENY |
| <u>Responsable Informatique / Vidéo</u> | François-Xavier FAVAUDON |
| <u>Responsable du statut de l'arbitrage :</u> | Denis KELLER |
| <u>Intendance stages :</u> | Denis KELLER |

II. OFFICIELS : Effectif régional : 35 arbitres et 32 O.T.M.

Ces effectifs sont stables par rapport à la saison précédente. Les mesures mises en place depuis quelques saisons, notamment en terme de limitation du nombre de matchs par week-end, commence à porter ses fruits. En effet, la C.R.A.M.C. enregistre moins d'arrêts et la raison de ces arrêts n'est plus l'enchaînement intempêtif des matchs. Il est regrettable que le Comité des Ardennes ne soit pas en mesure, depuis plusieurs saisons maintenant, de nous présenter des candidats arbitres pour le niveau régional.

III. Application rigoureuse du statut de l'arbitrage complété par notre code de déontologie, approuvé par le Bureau de la Ligue.

La Formation

La formation des arbitres s'est déroulée sur trois stages de deux jours, auxquels étaient conviés tous les arbitres de niveau de pratique régional, ainsi que les arbitres susceptibles d'intégrer une filière nationale. La C.R.A.M.C., avec le concours de D. OURY, a mis en place à chaque stage une intervention technique animée par J. FRAGA, S. GRILLAT. et L. LETHENET, intervenants qu'elle remercie pour la qualité de leurs interventions et leur disponibilité. La présence de D. MORTZ au cours du second stage a été très enrichissante et fortement appréciée des stagiaires.

Une séance commune arbitres – entraîneurs a été mise en place lors du premier stage. Elle était obligatoire pour tous les arbitres champardennais.

A l'issue de cette formation, chaque arbitre, de niveau de pratique régional, a passé le contrôle des connaissances, pour lequel un minimum de 12 / 20 était exigé, sous peine d'être remis à disposition de son Comité. Tous les arbitres ont réussi ce contrôle des connaissances.

La formation des O.T.M., désireux d'obtenir le niveau de pratique régional, s'est déroulée sur deux stages. Ces candidats, en cas de réussite aux épreuves théoriques, ont été évalués sur une rencontre d'Excellence ou l'Honneur Masculine Régionale au poste de marqueur et de chronométreur. Les indisponibilités de certains candidats n'ont pas permis de les observer tous en cette fin de saison. Ceux-ci le seront dès le début de la saison prochaine. Toutefois, à ce jour, les résultats sont tout à fait satisfaisants.

Nouveauté cette saison, puisque la C.R.A.M.C., avec l'appui des Comités, a mis en place une formation de formateurs d'arbitres en mettant à profit la prise de poste de Freddy LEPERCQ, embauché par la Fédération Française de Basket en tant que Formateurs de formateurs. Des formateurs de chaque Comité, ainsi que les formateurs de la C.R.A.M.C. étaient conviés à ce stage, qui fut très instructif pour l'ensemble des participants. Toutefois, la C.R.A.M.C. regrette le peu d'implication du Comité des Ardennes puisque, en dépit des nombreuses relances, seul un représentant de la C.D.A.M.C. 08 a assisté à cette formation. L'idée forte de ce stage était d'augmenter toujours et encore la pratique au sein des différentes formations dispensées aux officiels.

En conclusion, il convient d'insister sur les actions de formation dans les départements, viviers du groupe régional.

Pour compléter ces actions des Comités, notre Commission, peut apporter son concours en mettant à disposition des moyens humains et donc des compétences.

Les Désignations

La C.R.A.M.C. est tout à fait consciente des problèmes de désignations, ou plutôt des problèmes de non désignations auxquelles les clubs doivent faire face chaque week-end. L'effectif et la configuration actuelle des championnats ne permettent pas à ce jour une meilleure couverture : moitié de l'effectif régional officiant en Championnat de France que ce soit le samedi sur les rencontres de NM 2, NM3, NF1, NF2 et Espoirs ou le dimanche sur les rencontres de NF 3 et de jeunes France. Néanmoins, bien que nous limitons le nombre de rencontres par arbitre et par week-end, la couverture des championnats (hors championnats de Jeunes France) est stable par rapport à la saison passée (67 %). L'amélioration de cette situation ne pourra se faire sans une augmentation sans une augmentation sensible de l'effectif régional.

Un rapide calcul nous amène au constat suivant. Pour couvrir l'ensemble des rencontres régionales, il serait nécessaire d'avoir une douzaine d'arbitres supplémentaires sur la liste régionale. Or, en listant les clubs évoluant en Championnat Senior Régional (EXM, EXF ou HM), 21 d'entre eux ne proposent aucun arbitre au niveau régional. Il est d'autant plus regrettable que ce sont souvent ces mêmes clubs qui trouvent inadmissible la situation actuelle !

Concernant les O.T.M., la situation sur les Championnats Régionaux (Excellence Masculine et Féminine et Honneur Régionale) est similaire et ne permet pas des désignations sur chaque rencontre d'Excellence Masculine et Honneur Masculine.

Les Évaluations

La C.R.A.M.C. s'est efforcée tout au long de la saison d'effectuer des évaluations pour les O.T.M. et les arbitres. Le manque de moyens humains et financiers ne nous permet pas d'évaluer tous les officiels de la liste régionale, ce qui est regrettable.

Néanmoins, les O.T.M. du Secteur Professionnel ainsi que les arbitres du Championnat de France ont bénéficié d'évaluations régulières.

Les stages de Zone et Nationaux

Pour les O.T.M., seul le stage 3^{ème} niveau avait lieu cette année et aucun des officiels champardennais n'y était convoqué.

Concernant les arbitres, K. BELHAMEL a participé au stage 1^{er} niveau et termine dans le groupe A. M. DIFFALLAH ira au 2^{ème} niveau du 24 au 28 mai 2006.

Les faits marquants de la saison

La formation des formateurs, évoquée ci-dessus, a permis un travail commun entre les C.D.A.M.C. et la C.R.A.M.C. et s'inscrit dans la continuité des réunions effectuées la saison passée. Celle-ci devrait se poursuivre dès la saison prochaine avec des rassemblements réguliers.